

Foire aux questions Camp de jour | Été 2021

- 1. À quel type de programmation mon enfant peut s'attendre ?**

La programmation d'activités sera limitée en raison de la COVID-19. Les activités à l'extérieur seront priorisées. Par exemple, les jeunes pourront jouer à des jeux coopératifs nécessitant peu ou pas de matériel. Le matériel sera désinfecté au besoin et l'utilisation en sera limitée. Au niveau des activités à l'intérieur, la majorité d'entre elles s'apparenteront à du bricolage et de la lecture. Malgré tout, l'équipe de moniteurs fera en sorte de rendre l'expérience des jeunes agréable.
- 2. Où aura lieu le camp de jour?**

Le camp aura donc lieu à l'école Jolivent, située au 330 boulevard Cartier et au centre des loisirs, situé au 240 rue Hertel.
- 3. Quand débutera le camp de jour?**

Le camp de jour débutera le lundi 28 juin (fermé le 1^{er} juillet) et se terminera le vendredi 20 août. La semaine 1 et la semaine 8 auront lieu au centre des loisirs seulement.
- 4. Quel sera l'horaire du camp de jour? Est-ce qu'il y aura un service de garde de 7 h à 9 h et de 15 à 18 h comme par le passé?**

Le camp de jour sera offert de 9h à 15h et le service de garde de 7h à 9h et de 15h à 18h.
- 5. Est-ce qu'il y aura des sorties ?**

Cet été les jeunes auront une entrée chaque semaine! Aucune sortie n'aura lieu.
- 6. Quel est le coût du camp de jour?**

Le coût sera de 84,75\$/semaine. À l'exception de la semaine 1 à 74\$ (semaine de 4 jours).
- 7. Est-ce que les enfants auront un chandail de camp de jour ?**

Non, il n'y aura pas de chandail cet été.

8. Quelles sont les mesures prises en fonction de la COVID-19 ?

Afin de pouvoir offrir un service de camp de jour à ses citoyens, la Ville de Beloeil devait répondre à quatre consignes de la Direction de la santé publique pour la tenue d'activités à l'été 2021 :

1. Distanciation physique
2. Activités extérieures
3. Limitation des contacts physiques
4. Mesures d'hygiène

La Ville de Beloeil respectera l'ensemble des mesures sanitaires mises en place par la santé publique pour l'organisation du camp de jour. Nous vous informerons des mises à jour des directives sanitaires.

Conséquemment, de multiples modifications ont dû être apportées à la programmation, dont :

- Annulation des camps de jour spécialisés
- Annulation des sorties
- Annulation de tous les transports
- Ajout de mesures pour l'accueil des enfants
- Bonification des mesures sanitaires et ajout d'une équipe dédiée à la désinfection pour tous les sites d'animation
- Ajout de mesures de distanciation
- Adaptation des animations afin de respecter les 4 mesures dictées par la Direction de la santé publique
- Bonification de la formation du personnel estival pour intégrer les notions liées à la COVID-19

À ces changements s'ajoute une série de procédures importantes pour le respect des consignes de la Direction de la santé publique et la sécurité des enfants et du personnel, notamment :

- Retrait immédiat et isolation d'un enfant ou d'un membre du personnel présentant un symptôme de la COVID-19
- Utilisation du masque et des lunettes de protection obligatoire pour le personnel
- Lavage de mains fréquent
- Seuls les enfants inscrits et le personnel du camp de jour seront autorisés à accéder au site
- Les enfants seront jumelés à une équipe d'animation de 2 moniteurs, 1 moniteur en avant-midi et 1 moniteur en après-midi et à des zones d'animation attitrées pour la semaine
- Aucun rassemblement ne sera permis

9. Pourquoi n’y a-t-il pas d’inscription en personne ?

Afin de limiter les contacts en lien avec la COVID-19, aucune inscription ne sera faite en personne. Les citoyens pourront le faire en ligne, via la plateforme Sport-Plus.

10. Quels sont les modes de paiement ?

Seule la carte de crédit sera acceptée lors de l’inscription.

11. Pouvons-nous payer en plusieurs versements ?

Si votre facture s’élève à plus de 220 \$, il sera possible de payer en trois versements. Le premier versement se fera le jour de l’inscription et le deuxième versement sera prélevé le 26 mai et le troisième versement sera prélevé le 9 juin.

12. Comment se déroulera l’accueil des enfants ?

Un débarcadère sera prévu et les moniteurs accueilleront les enfants à l’auto. Aucun parent ne sera autorisé à circuler sur le site du camp de jour.

13. Pendant le camp de jour, sera-t-il possible d’entrer dans l’école pour rencontrer un membre du personnel afin de lui poser une question liée à mon enfant ?

Non. Seuls les enfants et le personnel seront autorisés à entrer dans l’école. Il sera possible de communiquer avec le personnel par courriel ou par téléphone. Les coordonnées vous seront transmises suite à l’inscription.

14. Je dois venir chercher mon enfant durant les heures de camp de jour, qu’est-ce que je dois faire?

Si vous devez venir chercher votre enfant durant les heures du camp, nous vous demandons de communiquer avec le personnel par courriel ou par téléphone afin de les aviser de votre heure d’arrivée.

15. Est-ce que les enfants pourront aller à la piscine ou jeux d’eau ?

En raison des contraintes liées à la COVID-19, il ne sera pas possible de visiter ces endroits cet été.

16. Mon enfant a des besoins particuliers, quelle est la démarche?

Pour ceux et celles qui avaient déjà fait une démarche, vous recevrez sous peu des nouvelles de notre part. Sinon, veuillez contacter la Direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 450 467-2835, poste 2925.

17. Vous parlez d’ajouts de mesures sanitaires, pouvez-vous être plus précis sur ce que feront les employés attitrés au nettoyage?

Les toilettes seront nettoyées régulièrement durant la journée et les locaux trois fois par jour. S’il y a lieu, le matériel commun sera lavé après chaque changement de groupe.

18. Je n'ai malheureusement pas eu de place pour inscrire mon enfant, puis-je mettre mon nom sur une liste d'attente?

Oui, mais sachez qu'aucun groupe supplémentaire ne sera ouvert.

19. Est-ce que le service est pour les citoyens de Beloeil seulement?

Oui, le camp de jour s'adresse uniquement aux résidents de Beloeil. Même si vous êtes détenteur d'une carte Accès Beloeil, si vous n'êtes pas résident, vous n'aurez pas accès à ce service.

20. Est-ce que les moniteurs porteront des masques?

Oui, les employés devront porter le masque en tout temps.

21. Est-ce que le gel hydroalcoolique sera fourni?

Oui, il sera fourni. Toutefois, nous vous invitons à mettre une petite bouteille dans le sac à dos de votre enfant afin de limiter le temps de déplacement.

22. Quel sera le ratio d'enfants par moniteur ?

Maternelle : 1 moniteur pour 8 enfants

1^{ière} année : 1 moniteur pour 10 enfants

2-3^{ième} année : 1 moniteur pour 12 enfants

4-6^{ième} année : 1 moniteur pour 15 enfants

23. Qui dois-je aviser si mon enfant présente des symptômes de la COVID-19?

Vous devez obligatoirement nous en informer dans les meilleurs délais au 450 467-2835, poste 2925. Vous devez également communiquer avec la Direction de la santé publique pour connaître leurs directives au 1-877-644-4545.

24. Pour quelles raisons n'y a-t-il pas de Club Aventures Ados ?

Les activités du Club Aventures Ados étant surtout composées de sports d'équipe et de sorties à l'extérieur, au moment de prendre la décision, les endroits à visiter étaient encore fermés.